



BOLLETTINO

SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE

N. 0030

Sabato 20.01.2007

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI ROMANIA PRESSO LA SANTA SEDE

LE LETTERE CREDENZIALI DELL'AMBASCIATORE DI ROMANIA PRESSO LA SANTA SEDE

Alle ore 11 di questa mattina, il Santo Padre Benedetto XVI ha ricevuto in Udienza S.E. il Signor Marius Gabriel Lazurcă, Ambasciatore di Romania presso la Santa Sede, in occasione della presentazione delle Lettere Credenziali.

Pubblichiamo di seguito il discorso che il Papa ha rivolto al nuovo Ambasciatore nonché i cenni biografici essenziali di S.E. il Signor Marius Gabriel Lazurcă:

● DISCORSO DEL SANTO PADRE

Monsieur l'Ambassadeur,

Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence au Vatican pour la présentation solennelle des Lettres qui L'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Roumanie près le Saint-Siège. Je vous saurais gré de bien vouloir exprimer à Son Excellence Monsieur Traian Basescu, Président de la Roumanie, mes vœux cordiaux pour sa personne ainsi que pour le bonheur et la prospérité du peuple roumain. Je prie Dieu d'accompagner les efforts de chacun dans l'oeuvre d'édification d'une nation toujours plus fraternelle et plus solidaire.

Au début de cette année, Monsieur l'Ambassadeur, votre pays s'est légitimement réjoui d'être admis officiellement, après de longues années d'efforts, dans l'Union européenne. Le Saint-Siège, qui entretient depuis longtemps des rapports étroits et fructueux avec la Roumanie, comme vous l'avez vous-même souligné, a accueilli cette nouvelle situation avec satisfaction, car elle consacre chaque jour davantage l'unité retrouvée du continent européen, après la longue et triste période de la séparation de la guerre froide. Votre pays a une longue tradition chrétienne, vivante et féconde dans sa culture ainsi que dans le dynamisme des différentes Églises et communautés ecclésiales, et dans leur participation active à la vie sociale. Je me réjouis donc que la Roumanie, riche de cet «indéniable patrimoine chrétien, qui a largement contribué à modeler l'Europe des Nations et l'Europe des peuples» (*Discours au Corps diplomatique*, 8 janvier 2007), puisse apporter sa contribution originale à l'édifice européen, afin de permettre qu'il ne soit pas seulement une force économique et un grand marché de biens de consommation, mais qu'il puisse trouver un nouvel élan politique, culturel et

spirituel, capable de construire un avenir prometteur pour les nouvelles générations. Comme je le rappelais tout récemment au Corps diplomatique, «c'est en respectant la personne humaine qu'il est possible de promouvoir la paix et c'est en bâtissant la paix que sont jetées les bases d'un authentique humanisme intégral. C'est ici que trouve réponse la préoccupation de tant de nos contemporains face à l'avenir» (*ibidem*).

Depuis des années, votre pays s'est engagé dans un profond travail de renouveau de la société, avec le souci de guérir les blessures du passé et de permettre à tous de jouir des libertés fondamentales et de bénéficier du progrès économique et social. Je m'en réjouis et j'encourage les responsables politiques à veiller avec attention aux exigences d'une solidarité active entre toutes les couches de la population, afin d'éviter qu'à l'heure de la mondialisation ne se creuse un fossé grandissant entre les citoyens qui accèdent légitimement aux bienfaits du développement économique et ceux qui se trouvent progressivement marginalisés, voire exclus de ce processus, comme on l'observe, hélas, dans beaucoup de sociétés modernes. Il importe également de garantir à tous l'accès équitable à une justice indépendante et transparente, capable de lutter efficacement contre ceux qui ne respectent pas le bien commun et qui détournent les lois à leur profit. Dans cette perspective, je souhaite aussi une attention renouvelée aux familles les plus pauvres, afin qu'elles puissent élever leurs enfants dans la dignité.

Je me réjouis également des progrès faits par votre gouvernement dans la gestion délicate de la restitution des biens confisqués aux communautés religieuses. C'est une œuvre de longue haleine, commandée par la justice et l'équité, qui doit permettre à tous les cultes reconnus de trouver leur place légitime au sein de la société roumaine. Je souhaite également que les règles qui régissent la liberté religieuse, qui est une liberté fondamentale, soient pleinement respectées, notamment en ce qui concerne l'Église grecque-catholique. Je sais que l'Église catholique, pour sa part, est toujours prête à étudier avec les Autorités compétentes, dans un esprit de dialogue, les moyens de surmonter les éventuelles difficultés qui peuvent surgir dans les relations mutuelles. Cela aidera grandement à la paix sociale. À ce propos, je ne peux qu'exprimer mon inquiétude concernant l'affaire de la Cathédrale Saint-Joseph de Bucarest, en faveur de laquelle l'archevêché de Bucarest a effectué de nombreuses démarches auprès des instances compétentes de l'État, afin de préserver le patrimoine historique qu'elle constitue et les valeurs de foi qu'elle représente, non seulement pour la communauté catholique mais pour toute la population roumaine.

La visite du Pape Jean-Paul II dans votre pays, en 1999, a marqué, comme vous l'avez dit, «les cœurs et les esprits des Roumains». Elle a permis notamment un nouvel essor des relations entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe roumaine. En saluant cordialement, par votre intermédiaire, Sa Béatitude Teoctist, Patriarche orthodoxe de Roumanie, venu à son tour visiter l'Église de Rome en 2002, je forme le vœu que les fidèles catholiques et orthodoxes continuent de nouer des rapports toujours plus fraternels dans la vie quotidienne et que progressent également, à tous les niveaux, les occasions de dialogue. Je souhaite en particulier que la Rencontre œcuménique européenne, qui doit avoir lieu à Sibiu en septembre prochain, puisse constituer une étape importante sur ce chemin entrepris ensemble vers l'unité.

Permettez-moi de saluer également la communauté catholique de Roumanie, unie autour de ses pasteurs. Elle a eu, comme le rappelait mon prédécesseur, «l'opportunité providentielle de voir prospérer côte à côte, depuis des siècles, les deux traditions, latine et byzantine, qui embellissent ensemble le visage de l'unique Église» (Jean-Paul II, *Discours aux Évêques de Roumanie en visite ad limina*, 1er mars 2003), ce qui lui impose de témoigner particulièrement de l'unité catholique et qui la qualifie tout spécialement pour œuvrer en faveur de l'œcuménisme. Je sais que les fidèles catholiques prennent part activement à la vie du pays, notamment sur le plan spirituel et social, et je les encourage vivement à témoigner avec courage de la place irremplaçable de la famille au sein de la société.

Au moment où Votre Excellence inaugure officiellement ses fonctions auprès du Saint-Siège, je forme les souhaits les meilleurs pour l'heureux accomplissement de sa mission. Soyez sûr, Monsieur l'Ambassadeur, de toujours trouver auprès de mes collaborateurs attention et compréhension cordiales.

Sur vous-même, sur votre famille, sur vos collaborateurs de l'Ambassade et sur le peuple roumain tout entier, j'invoque de grand cœur l'abondance des Bénédiction divines.

S.E. il Sig. Marius Gabriel Lazurcă
Ambasciatore di Romania presso la Santa Sede

È nato a Timișoara il 15 marzo 1971.

È sposato ed ha cinque figli.

Laureato in letteratura comparata (Parigi, La Sorbonne, 1994), ha ottenuto specializzazioni in storia ed antropologia (Parigi IV, La Sorbonne, 1995), in lingua e letteratura francese ed in lingua e letteratura romena (Università Ovest di Timișoara, 1996). Ha inoltre conseguito un dottorato in storia e antropologia (Parigi, La Sorbonne, 2003).

Docente universitario in antropologia religiosa ed in letteratura comparata dal 1997 al 2006, è stato anche Direttore della Fondazione "Terza Europa" di Timișoara (dal 1999) e Direttore del Centro Culturale Regionale "Arad" (dal 2001).

Conosce il francese, l'inglese e l'italiano.

[00088-03.01] [Texte original: Français]
